



AVIS DE CONVOCATION
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE SPÉCIALE
DES MEMBRES DE LA COMMUNAUTÉ PAROISSIALE STE-FÉLICITÉ

Le curé et le Conseil des affaires temporelles (CAT) de la Paroisse Ste-Félicité convoquent les paroissiennes et les paroissiens à une assemblée générale spéciale qui aura lieu le **lundi 27 septembre 2021 à 19h00 à l'église Ste-Félicité** (au 1646, rue Landry, à Clarence Creek).

L'assemblée a pour objet deux buts.

Le premier but est de présenter les trois (3) options sur l'avenir de l'église et de la paroisse :

- A) **Maintenir l'église actuelle comme lieu de culte**
- B) **Conserver la paroisse Ste-Félicité dans un nouveau lieu de culte**
- C) **Fermer la paroisse Ste-Félicité et son église**

Un document d'information sur les options proposées est joint avec cet avis de convocation dans les courriels ou sera mis à la disposition des gens (sur le site Web de la paroisse au <http://www.paroissestefelicite.ca/>, ou en copie-papier aux messes les dimanches, ou en communiquant au presbytère au 613-488-2000).

Afin de mieux préparer l'assemblée, veuillez faire parvenir vos questions par courriel à paroissestefelicite@gmail.com ou par téléphone au 613 488-2000. Les questions doivent être soumises au plus tard le **10 septembre 2021** et les réponses seront partagées avant la rencontre.

Le deuxième but de l'assemblée est de voter pour l'option préférée pour l'avenir de l'église et de la paroisse.

Il est essentiel au bon déroulement de la rencontre de bien lire le document d'information avant la rencontre et de poser vos questions à l'avance. Étant donné la portée des décisions qui seront prises lors de cette assemblée, votre présence est vivement souhaitée.

BIENVENUE À VOUS!